



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 04 / 02 / 2026 à 06:26

Date de publication : lundi 26 janvier 2026 à 12:21

Type : Constitution EURL

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Avis est donné de la constitution de la société SELURL DOCTEUR THOMAS PILLON, au capital de 1 000 €.

Siège : 6 IMPASSE JACKIE BOUVIER 26300 BOURG DE PEAGE.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de ROMANS.

Objet social : La Société a pour objet uniquement, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'exercice de la profession de chirurgien-dentiste telle que définie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

Gérant : Monsieur Thomas, Pierre PILLON, demeurant 2B RUE ROBERT BERTRAND 26100 ROMANS SUR ISERE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1bdbd923-c1d9-463d-b230-06a82e0a37f8-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex